



Cercle du Silence du 20 juin 2024

Que reste-t-il de la Journée Mondiale du Réfugié après la signature du Pacte européen sur les Migrations et l'Asile ?

« **La Journée mondiale du réfugié est une journée internationale qui a été établie par les Nations Unies afin de rendre hommage aux réfugiés à travers le monde entier. Célébrée chaque année le 20 juin, elle met en lumière la persévérance et le courage des personnes qui ont été contraintes de fuir leur pays d'origine pour échapper au conflit ou à la persécution** ».

Cette année, la journée mondiale du réfugié est marquée par la récente signature du Pacte européen sur les Migrations et l'Asile. Cet accord s'inscrit dans la continuité d'une décennie de politiques qui ont conduit à la prolifération des violations des droits en Europe. Il aura des **conséquences dévastatrices**.

Un nombre bien plus important de demandeurs d'asile, y compris des familles avec enfants, se retrouveront dans des camps de rétention aux frontières (*hotspots*), où ils ne seront pas considérés comme se trouvant sur le territoire de l'Union Européenne (UE). Ceci augmentera le risque de violations des droits humains et de refoulements aux frontières. Même les enfants non accompagnés pourront être soumis à ces procédures. Celles-ci, pour évaluer les demandes d'asile, seront accélérées et empêcheront une évaluation complète et équitable de la situation des personnes.

Le confinement d'un grand nombre de personnes dans les zones frontalières entraîne une surpopulation et des conditions inhumaines,

A cause du principe du "pays tiers sûr", un grand nombre de demandes d'asile seront déclarées "irrecevables" et les personnes expulsées vers des pays extérieurs à l'UE, avec tous les abus déjà observés dans le passé : non-respect des droits humains dans ces pays, risque de refoulement vers les pays d'origine voire vers des zones désertiques.

En l'absence de voies d'accès sûres et régulières, les personnes sont contraintes d'emprunter des itinéraires de plus en plus dangereux. De fait, on constate que 2023 a été l'année la plus meurtrière depuis 2015. Rien

qu'en Méditerranée, plus de 2500 personnes ont été déclarées mortes ou disparues l'année dernière. Le Pacte n'aborde pas cette question, mais au contraire continue à renforcer la forteresse Europe.

Un exemple : Aya (prénom modifié) est une jeune mère de famille sénégalaise. Elle a dû s'enfuir d'urgence avec ses 2 fillettes de 4 ans et 2 ans, ayant été prévenue pendant la nuit que sa belle-famille allait venir le lendemain matin pour pratiquer l'excision des fillettes. Après un parcours dramatique, elles sont arrivées toutes trois en France où elles ont demandé l'asile. Les 2 fillettes ont obtenu le statut de réfugié, elles sont aujourd'hui scolarisées, Aya travaille.

Si elles arrivaient demain, avec la mise en place du Pacte, à leur arrivée en Europe, Aya et ses fillettes seraient enfermées dans un camp de rétention, sans doute à la frontière italienne, dans des conditions d'hygiène facilement imaginables, pendant une durée pouvant aller jusqu'à 12 semaines. Le Sénégal étant un pays réputé "sûr", Aya serait renvoyée au Sénégal. A noter qu'Aya n'aurait aucun accès à un avocat dans le camp de rétention. Le renvoi au Sénégal aurait sans-doute pour conséquences l'excision des 2 fillettes.

**Stop à l'inhumanité aux frontières !
Nous ne renoncerons pas à l'humanité et à la solidarité !**

Attention : il n'y aura pas de cercles de silence durant l'été.
Le prochain cercle de silence se tiendra le jeudi 19 septembre.

REJOIGNEZ-NOUS !

*Maintenant et chaque 3^{ème} jeudi du mois
de 18h à 18h 30 à l'angle Cours St Louis/Canebière*

FORMONS LE CERCLE DE SILENCE !

Pourquoi un Cercle ? Pourquoi en Silence ?

En union avec les autres cercles de silence, ce cercle nous unit dans le **refus d'une politique d'exclusion et d'enfermement** des personnes sans titre de séjour.

Notre silence est à la fois :

- ✓ **un soutien** à ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne,
- ✓ **un engagement** à éveiller et réveiller nos consciences sur les mesures indignes prises à l'égard des migrants, mesures qui transforment la France en forteresse, en opposition au principe républicain de **Fraternité**.

Notre action citoyenne est soutenue par : Coup de Pouce aux Migrants, Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, la Pastorale des Migrants, le Réseau Education Sans Frontières (RESF), le Réseau Hospitalité, le Pacte Civique, l'Eglise Protestante Unie, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) et tous ceux qui se joignent à nous.

Lien Cercle de Silence Wikipédia <https://w.wiki/9U8C>